

Portail Addict'Aide, le village des addictions

Un futur espace dédié aux entreprises et aux Services de santé au travail



Addict'Aide est un portail collaboratif d'information, de ressources et d'échange qui réunit l'ensemble des acteurs concernés par les addictions, dans l'objectif de faciliter la recherche d'information et d'aider à la prise en charge.

Ce portail mutualise les données de plus d'une soixantaine d'acteurs du champ des addictions (tabac, alcool, médicaments, drogues illicites, jeux d'argent,...) et propose l'accès à un ensemble d'outils existants, aussi bien pour les usagers et leurs proches que pour les professionnels.

Ce projet, initié par la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives), s'inscrit dans le Plan gouvernemental 2013-2017 de prévention des conduites addictives et dans le Plan Santé-Travail n° 3 au travers de son objectif opérationnel 6 : *Transversalité santé au travail / santé publique* et de l'action 2.11 : *Prévenir les pratiques addictives en milieu professionnel*.

Addict'Aide est accessible depuis plus d'un an et compte près de 20 000 visiteurs chaque mois. Le portail est construit sous forme d'un village virtuel, composé de onze maisons thématiques, chacune s'adressant à un public spécifique (professionnels de la prévention, pouvoirs publics, usagers et patients, familles, associations de patients, entreprises, professionnels de santé, recherche,...).

Parmi ces 11 espaces, un est dédié spécifiquement aux entreprises et à la Santé au travail. Ce dernier est en cours d'évolution à travers la mise en place d'une **"Cité des entreprises et de la santé au travail"**.

La **"Cité des entreprises et de la santé au travail"** prendra en compte l'hétérogénéité des acteurs du monde du travail et de l'entreprise et vise à devenir le site de référence dans la prévention des conduites addictives dans les milieux professionnels. Elle apportera un ensemble de connaissances à tous les acteurs du monde du travail et de la Santé au travail (données statistiques, scientifiques, médicales, juridiques,...) et fournira des éléments à visée opérationnelle (informations pratiques, démarches utiles...).

Sa finalité est d'offrir, sur la thématique des addictions dans le monde professionnel, un concours pratique à la mise en œuvre du Plan Santé-Travail n° 3 et à ses déclinaisons en régions.

Construite sur le modèle du portail Addict'Aide, cette cité sera conçue comme un outil informatique fédérant une variété de sous-ensembles professionnels.

En conséquence, cet espace sera individualisé en 7 sous-ensembles d'acteurs, aussi bien pour les secteurs privés que publics : les dirigeants et les managers, les travailleurs et leurs représentants, les Services de santé au travail et les préventeurs (médecins du travail, médecins de prévention et leurs équipes, ingénieurs de prévention, associations et sociétés savantes,...), les services publics et para-publics, les associations spécialisées en addictions et les intervenants prestataires, les com-

plémentaires de santé, les experts et chercheurs en addictologie.

Cette **"Cité des entreprises et de la santé au travail"** sera mise en œuvre avec pour ambition de contribuer aux objectifs suivants :

- améliorer la compréhension des mécanismes des conduites addictives par l'ensemble des acteurs du monde du travail concernés,
- articuler la Santé au travail et la Santé publique pour améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en difficulté,
- apporter des connaissances sur la réalité du phénomène de conduites addictives, de la diversité des usages et des pratiques,
- fournir des informations sur les législations, la réglementation et les évolutions de la jurisprudence,
- préciser les risques et les effets à moyen et long termes des consommations de substances psychoactives en fonction des produits et des impacts sur la santé et la sécurité en fonction des postes de travail,
- informer sur les différents moyens de contrôle, de repérage et sur leurs limites,
- favoriser la prévention primaire et l'évaluation des facteurs professionnels des conduites addictives,
- présenter les différentes approches possibles de la prévention des conduites addictives en entreprise,
- fournir les informations nécessaires à la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation des salariés,
- diffuser des méthodes et des stratégies de prévention pour les salariés et les organisations.

La mise en ligne de cette **"Cité des entreprises et de la santé au travail"** est effective depuis quelques jours et est accessible depuis le portail Addict'Aide, mais dispose également d'un accès direct.

Pour en savoir plus : <https://www.addictaide.fr/> ■

